

## **Résumé du sermon du vendredi 12 mai 2023**

***Prononcé par Sa Sainteté le Calife, à la mosquée Mubarak à Islamabad.***

Après avoir récité le Tashahhud, le Ta'awwuz et la sourate al-Fatihah, Sa Sainteté, Hazrat Mirza Masroor Ahmad (aba) a récité le verset suivant :

Et c'est par la grande miséricorde d'Allah que tu es bon envers eux, et si tu avais été dur et dur, ils se seraient certainement dispersés autour de toi. Alors pardonnez-leur et demandez pardon pour eux, et consultez-les en matière d'administration; et quand tu es déterminé, place ta confiance en Allah. Certes, Allah aime ceux qui placent leur confiance en Lui. (Le Saint Coran 3:160)

Sa Sainteté (aba) a déclaré que ces jours-ci, divers pays tiennent leur Majlis-e-Shura (réunion de l'organe consultatif). Sa Sainteté (aba) a dit que bien qu'il ait parlé de l'importance de la Shura et de la responsabilité des délégués, cependant depuis quelques années, Sa Sainteté (aba) a dit qu'il jugeait approprié de parler à nouveau sur le sujet en tant que rappel à la lumière des commandements de Dieu, du Saint Prophète (saw) et de la tradition de la Communauté.

Sa Sainteté (aba) a dit que même dans les pays où la Shura a déjà eu lieu, les délégués peuvent encore bénéficier de ces conseils, car leurs responsabilités continuent après que le Calife du Temps a approuvé leurs propositions afin d'assurer leur mise en œuvre.

Sa Sainteté (aba) a dit qu'il soulignerait certains aspects à la lumière du verset qu'il a récité au début avec l'exemple du Saint Prophète (sa). Dans le verset, Allah le Tout-Puissant témoigne du fait que le Saint Prophète (saws) était extrêmement tendre envers son peuple. Le verset déclare également que ceux qui devaient accomplir la même mission, en particulier son véritable serviteur qui devait venir dans les derniers jours devaient faire preuve de la même gentillesse et de la même compassion. Dieu déclare qu'au lieu de la gentillesse, si la colère et la rigueur devaient être manifestées, alors les gens s'enfuiraient, c'est pourquoi le commandement de pardonner et de prier pour le pardon a été donné. De même, le commandement de la consultation mutuelle a également été donné. C'est ainsi que se tient le Majlis-e-Shura, mais comme son nom l'indique, cet organe existe pour consulter, non pour prendre des décisions. Par conséquent, Dieu déclare qu'après consultation, lorsqu'une décision est prise, une confiance totale doit être placée en Dieu.

Sa Sainteté (aba) a dit que l'exemple parfait de confiance en Dieu est celui du Saint Prophète (sa). Alors que le Saint Prophète (saws) recevait la révélation divine pour élucider diverses questions en cours, le Saint Prophète (saws) consultait également ses Compagnons lorsqu'il s'agissait de questions concernant lesquelles la révélation divine n'avait pas encore été reçue. Cela nous montre comment la conduite des membres du bureau devrait être avec les membres de la Communauté, et le fait que nous devrions faire les choses en consultation mutuelle. Nous sommes très chanceux qu'Allah le Tout-Puissant ait accordé à la communauté Ahmadiyya la bénédiction du califat. En tant que tel, le Calife du Temps, conformément au commandement de Dieu et aux enseignements du Saint Prophète (saw), consulte les membres de la Communauté dans divers pays concernant leurs situations et les questions les concernant.

Sa Sainteté (aba) a dit que l'exemple du Saint Prophète (sa) cherchant à consulter était sûrement pour nous guider correctement et pour établir l'unité dans son peuple. Il est rapporté que lorsque le verset coranique sur la consultation mutuelle a été révélé, le Saint Prophète (saws) a dit que cela avait été fait une miséricorde pour son peuple. Par conséquent, celui qui consulte recevra des bénédictions, tandis que ceux qui ne consultent pas ne peuvent être sauvés de l'humiliation. Par conséquent, bien que le Saint Prophète (saw) en ait été exempté, il a quand même établi l'exemple de la consultation mutuelle afin de nous guider.

Sa Sainteté (aba) a dit qu'à la lumière de cela, nous devrions être reconnaissants pour l'établissement de Majlis-e-Shura et l'honorer. En ce qui concerne la manière dont le Saint Prophète (saw) sollicitait la consultation, nous trouvons trois types d'exemples ; l'une était que lorsqu'un avocat était requis sur une question, une annonce serait faite pour que les gens se rassemblent. Ensuite, le Saint Prophète (saw) consultait les gens à ce sujet, après quoi il prenait sa décision. Bien que tout le monde se réunisse, les chefs et les chefs des différentes tribus seraient ceux qui parlaient réellement en tant que représentants de leur peuple, et le peuple était parfaitement satisfait de cela. La deuxième manière dont la consultation était recherchée était que le Saint Prophète (saw) convoquait spécifiquement ceux qu'il jugeait les plus aptes à donner des suggestions sur un sujet particulier. La troisième manière dont la consultation serait recherchée était que lorsque le Saint Prophète (saw) le jugeait approprié, il convoquait les gens un par un pour demander leur avis. C'étaient aussi les mêmes méthodes adoptées par les califes bien guidés.

Sa Sainteté (aba) a dit qu'il est rapporté que personne ne demanderait plus de consultation que le Saint Prophète (sa). Par exemple, lorsqu'il s'agissait d'envoyer Hazrat Mu'az bin Jabal au Yémen, le Saint Prophète (saws) a consulté diverses personnes, dont Hazrat Abu Bakr (ra), Hazrat Umar (ra), Hazrat Uthman (ra), Hazrat Talha (ra), Hazrat Zubair (ra) et de nombreux autres Compagnons. Hazrat Abu Bakr (ra) a dit que si le Saint Prophète (saw) ne leur avait pas demandé, ils n'auraient rien dit. Le Saint Prophète (saws) a dit que dans les domaines pour lesquels il n'avait pas reçu de révélation, il était comme eux. Dans cette affaire, le Saint Prophète (saw) a également demandé l'avis de Hazrat Mu'az (ra). Par conséquent, cela montre l'humilité du Saint Prophète (saw) et l'importance estimée qui doit être accordée à la consultation mutuelle.

Sa Sainteté (aba) a dit que le Saint Prophète (saw) a également consulté ses compagnons après sa migration à Médine, lorsque les Mecquois ont cherché à détruire la paix des musulmans. Après les avoir consultés, le Saint Prophète (saw) se dirigea vers Badr. En effet, lors de cette consultation, les chefs des Ansar ont fait preuve d'une grande sincérité et ont même prêté serment, ce qui a beaucoup plu au Saint Prophète (saw). En effet, non seulement la conduite de ceux dont la consultation est recherchée est de la plus haute importance, mais ils doivent être au premier plan dans l'exécution de toute décision prise à la suite de la consultation. Par conséquent, tous les délégués de Majlis-e-Shura doivent garder à l'esprit qu'ils doivent être les premiers à mettre en œuvre toute décision prise par le calife du temps. Ce n'est que lorsqu'ils donneront leurs propres exemples pratiques que le reste des membres de la Communauté seront prêts à la mettre en œuvre et prêts à offrir tous les sacrifices nécessaires pour cela.

Sa Sainteté (aba) a dit que les délégués de la Shura doivent se rappeler que chaque Ahmadi a promis fidélité au califat, et donc, ils doivent remplir cet engagement au plus haut degré. Tout comme le calife doit respecter le commandement de rechercher la consultation et d'avoir bon cœur, ceux qui sont consultés ont également la responsabilité de faire de même et de faire leurs suggestions avec les intentions les plus pures. Les délégués de la Shura devraient réfléchir au niveau de leur droiture. Il est rapporté que Hazrat Ali (ra) a dit que seuls les intelligents et ceux qui adorent. C'est la norme exigée des délégués. En fait, c'est aussi un guide pour ceux qui élisent les représentants de la Shura. Ils devraient choisir ceux qui semblent capables de donner de bons conseils et qui sont dévoués au culte. Lorsque tel est l'esprit dans lequel les représentants sont choisis, alors une nette distinction est visible dans les suggestions qu'ils font.

Sa Sainteté (aba) a déclaré que tout en faisant des suggestions et en exprimant des opinions, les délégués de la Choura ne devraient pas être influencés par quelqu'un d'autre, ils ne devraient pas considérer leurs amitiés personnelles dans les opinions qu'ils expriment, ni changer leurs propres opinions par peur de quoi que ce soit d'autre. . Au contraire, ils devraient donner leurs opinions tout en gardant la droiture au premier plan de leur esprit. Ils doivent se rappeler que Dieu sait ce qu'il y a dans leur cœur et quelles sont leurs actions. Ils devraient avoir peur du fait que s'ils n'agissent pas pour atteindre le plaisir de Dieu, alors ils pourraient encourir Son mécontentement.

Sa Sainteté (aba) a déclaré que dans les pays où la Shura a déjà pris place, les délégués devraient continuer à s'acquitter de leurs responsabilités en jurant de donner leurs exemples pratiques tout en étant conscients de leurs états spirituels et pratiques. Ils doivent agir selon les décisions qui ont été prises avec droiture et veiller à leur accomplissement. C'est en agissant ainsi que nous pouvons obtenir les bénédictions de Dieu et qu'il peut y avoir des bénédictions dans les décisions qui ont été prises. Lorsque cela n'est pas fait, alors les décisions prises peuvent être telles qu'elles causent la ruine ou même troublent la paix. Par conséquent, afin d'éviter cela, nous devons toujours nous analyser.

Sa Sainteté (aba) a dit que les propositions faites sont envoyées au Calife du Temps. En fait, la Shura n'est appelée que sur instruction du Calife du Temps. Par conséquent, Majlis-e-Shura agit comme une aide du califat. Après le système du califat, Majlis-e-Shura détient une importance estimée. Un délégué de la Shura occupe ce poste pendant un an et doit comprendre l'importance et la gravité de ce poste. L'ordre du jour de la Shura et les propositions qui sont faites donnent au calife du temps un aperçu des problèmes qui se posent dans différents pays. Les propositions faites parfois n'englobent pas la manière complète dont un problème peut être résolu, sur laquelle le calife de l'époque inclut différents aspects qui n'étaient peut-être pas de l'avis des délégués de la Choura. . Quelle que soit l'approbation reçue, elle doit être mise en œuvre par chaque membre de la Shura. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions être de véritables aides dans la mission du Messie Promis (as).

Sa Sainteté (aba) a dit que parfois, lorsqu'elles expriment une opinion, certaines personnes deviennent très passionnées et parlent d'une manière qui ne convient pas à la sainteté de Shura. Par conséquent, plutôt que de prononcer des discours passionnés et émotionnels, ils doivent exprimer leurs opinions de manière calme et appropriée. Parfois, l'émir qui préside la session peut penser qu'une personne qui exprime son opinion parle contre lui ou son organe exécutif et l'empêche alors de parler. Cependant, l'émir doit être raisonnable et considérer que la personne qui exprime son opinion le fait avec douleur pour la communauté. De même, lorsque des questions telles que le budget sont en cours de discussion, il peut y avoir des moments où les gens ont des opinions très arrêtées. Plutôt que de laisser les émotions l'emporter, chacun devrait garder son calme et écouter les suggestions des autres en sachant que chacun recherche le bénéfice global de la Communauté. Il faut toujours garder à l'esprit qu'en tant que délégués, ils ont été choisis comme représentants et que rien ne doit donc être personnel ou litigieux. Une fois élus en tant que représentants, si les délégués ne sont pas au niveau de droiture requis, ils doivent alors continuellement demander pardon et s'efforcer d'améliorer leur condition. Ils doivent être des assistants du Calife du Temps, et ils doivent s'assurer que les décisions prises par lui sont mises en œuvre exactement comme elles ont été prises.

Sa Sainteté (aba) a dit que parfois, les décisions ne sont pas pleinement mises en œuvre en raison du laxisme des responsables. Dans de tels cas, non seulement les délégués de la Shura devraient attirer l'attention de l'ensemble des membres sur la mise en œuvre de la décision, mais ils devraient également le rappeler aux membres du bureau. Si malgré cela la décision n'est pas mise en œuvre, le délégué de la Shura doit écrire au siège central. Gardez à l'esprit que l'on peut trouver des excuses pour se soustraire à ses responsabilités et s'en tirer dans cette vie, mais ils seront interrogés par Dieu quant aux responsabilités qui leur ont été confiées. C'est quelque chose dont il faut être très prudent. Il convient également de garder à l'esprit qu'un délégué ne doit pas porter plainte contre un membre du bureau s'il a une sorte de désaccord personnel avec lui. Ils doivent toujours marcher sur le chemin de la droiture. Les décisions doivent être mises en œuvre à un degré tel que la proposition ne doive plus jamais être présentée au calife du temps, et la proposition ne doit pas non plus être envoyée avec la note que puisque la question a déjà été présentée précédemment, il est suggéré qu'elle ne soit pas présentée à nouveau. Sa Sainteté (aba) a dit que cela devrait être une source d'embarras. Le but devrait être que quelque chose comme ça ne se produise jamais.

Sa Sainteté (aba) a dit qu'il devrait également être analysé qu'il peut y avoir certains Jama'ats actifs qui mettent pleinement en œuvre la décision prise par le calife de l'époque. Il faut voir ce qui a poussé à mettre en œuvre avec tant de passion et d'enthousiasme les décisions qui ont été prises et ces mêmes principes devraient ensuite être partagés avec les Jama'ats les moins actifs.

Sa Sainteté (aba) a dit que nous ne pouvons pas apporter un changement dans le monde avec de simples mots, nous devons plutôt montrer nos actions. Si les délégués de la Shura se concentrent sur l'amélioration des normes de leur culte et sur la fréquentation de la mosquée, la fréquentation globale pourrait tripler dans les mosquées. Si les délégués de la Shura traitaient les autres avec gentillesse et compassion et priaient pour eux, et s'ils augmentaient le niveau de leur obéissance au calife de l'époque, alors un changement révolutionnaire au sein de la Communauté pourrait se produire. Une lourde tâche nous a été confiée. Le Messie Promis (psl) a été envoyé avec la mission de répandre les beaux enseignements de l'Islam dans le monde et de l'amener sous l'Unité de Dieu. L'accomplissement de cette mission demande un effort constant. L'accomplissement de ces tâches nécessite également des fonds. Ainsi, tout en discutant du budget, il convient de voir comment on peut faire le maximum tout en restant économique.

Sa Sainteté (aba) a prié pour que nous puissions remplir nos responsabilités tout en marchant sur le chemin de la droiture. Qu'Allah couvre nos défauts et nous couvre continuellement de Ses bénédictions.